

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie

Vendredi
08 mai
2020
(09)

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 08 mai 2020 par voie de visioconférence Zoom, à huis clos. Sont présents par visioconférence Zoom, Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

	Bertrand Taillefer
Lucie Vignola	
Chantale Perreault	Siège # 6 vacant

Sont absents : madame Julie-Anne Cousineau et monsieur André Lafrenière.

Sous la présidence de Son Honneur la mairesse, madame Isabelle Parent.

La directrice générale, madame Chantal Soucy, est également présente par visioconférence Zoom.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

20-102 **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-103 **3. Adoption du procès-verbal du 09 avril 2020**

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le procès-verbal de l'assemblée du 09 avril 2020 soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4. Rapport de correspondance et autres rapports

5. Dépôt du rapport financier

Aucun dépôt du rapport financier par la directrice générale.

20-104 **6. Adoption des comptes à payer au montant de 16 545.66 \$**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que la liste des comptes à payer au montant de 16 545.66 \$ soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution;
- Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

13171	ANNULÉ	0,00\$
13172	Améric 125 inc.	127,00\$
13173	Autobus Moreau inc.	275,94\$
13174	Catsports	729,58\$
13175	Centre de rénovation Raynat inc.	42,00\$
13176	Home Hardware	6,89\$
13177	Centre de services partagés du Québec	24,86\$
13178	CMP Mayer inc.	445,24\$
13179	Complexe Atlantide	343,98\$
13180	Claude Rondeau, entrepreneur électricien	7 829,57\$
13181	CRSBP des Laurentides	43,69\$
13182	Dubreuil Stéphane	8,72\$
13183	Échafauds Plus (Laval) inc.	208,14\$
13184	Eurofins Environex	133,09\$
13185	Équipements Cloutier	165,24\$
13186	F.D. JUL inc.	101,70\$
13187	Félix Sécurité inc.	79,33\$
13188	Gagné Sports	1 343,65\$
13189	Hachette Collections	41,28\$
13190	Husky Itée	110,23\$
13191	Les Industries Harnois inc.	2 529,45\$
13192	Les industries Usifab Rawdon inc.	3 707,94\$
13193	JDL – Lague	129,71\$
13194	Journal Altitude 1350	373,69\$
13195	L'Atelier Urbain inc.	3 838,45\$
13196	Pièces d'auto Laparé inc.	253,12\$
13197	Messer Canada inc. 15687	25,55\$
13198	Municipalité d'Entrelacs	166,42\$
13199	Municipalité de la Paroisse	951,78\$
13200-13201	PatrickMorin	2 996,85\$
13202	Pétrole Pagé inc.	2 068,48\$
13203	Produits sanitaires des Plaines inc.	210,72\$
13204	R.M. Leduc et cie inc.	688,86\$
13205	Les rénovations C.M.P.	9 843,30\$
13206	Résopro inc.	354,99\$
13207	9172-6976 inc.	20,24\$
13208	Priorité StratJ	2 897,37\$
13209	Groupe Trak / Rapide investigation	149,21\$
13210	Vitrierie Rawdon	478,30\$
13211*	Compo Recycle	1 558,21\$
13212*	Juteau Ruel inc.	651,60\$
13213	Ministre des Finances	39,34\$
13214 *	Purolator	15,12\$
13215*	Rogers	89,46\$
13216*	Société Canadienne des Postes	304,22\$
13217*	Syndicat canadien de la fonction publique	623,85\$
13218*	Bell Canada	157,99\$
13219*	Conteneur Recycle inc.	1 535,15\$
13220*	Manoir de la rivière Dufresne	3 084,30\$
13221*	MRC de Matawinie	16 635,51\$
13222*	Purolator	5,47\$

* Total des incompressibles : 24 660,88 \$

Période de questions sur les finances

7. Règlements et avis de motion

20-105 7.1 Adoption - Règlement numéro R-178-4 - Fonctionnement de la bibliothèque [n/d R-178-4]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le Règlement numéro 178-4 modifiant le Règlement numéro 178 concernant le fonctionnement de la bibliothèque au sujet des frais et amendes ainsi que des emprunts et renouvellements, tel que déposé et sans modification au projet.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-106 7.2 Adoption - Règlement numéro 185-2020-1 -Taxation [n/d R-185-2020-1]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le Règlement numéro 185-2020-1 modifiant le Règlement numéro 185-2020 concernant le taux d'intérêt de la taxation 2020, tel que déposé et sans modification au projet.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-107 7.3 Adoption - Règlement numéro 181-4 - Lac Ouareau : contrôle des espèces exotiques envahissantes [n/d R-181-4]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le Règlement numéro 181-4 modifiant le Règlement numéro 181 concernant le contrôle des espèces exotiques envahissantes au lac Ouareau, tel que déposé et sans modification au projet.

Adopté unanimement par les conseillers.

A-2020-04 7.4 Avis de motion - Règlement numéro R-208 concernant les nuisances [n/d R-208]

Monsieur le conseiller, Bertrand Taillefer, dépose un avis de motion voulant qu'il y ait présentation du Règlement numéro R-208 concernant les nuisances afin d'actualiser la réglementation et la rendre davantage conforme aux réalités modernes.

Le conseil adoptera le règlement lors d'une séance ultérieure.

- Est déposé également le projet de Règlement numéro R-208.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

20-108

8.1 Entente salubrité [n/d 114-230]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise mesdames Isabelle Parent, mairesse, et Chantal Soucy, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité, l'entente de collaboration entre le centre intégré de santé et des services sociaux de Lanaudière (CISSSL) et la Municipalité afin d'établir les responsabilités respectives de chacun ainsi que les modalités d'intervention auprès de la population.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-109

8.2 Assemblée du conseil - heure d'ouverture mesure exceptionnelle [n/d 303-110]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci entérine et autorise que les assemblées régulières du conseil soient tenues le deuxième vendredi du mois à **9h30** durant la période des huis clos. Cette mesure s'ajoute aux mesures temporaires dans le contexte de pandémie.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-110

8.3 Vitrines de protection - mesure exceptionnelle [n/d 303-110]

Soumission demandée

Fabri Plex	965,00 \$
Rénovations C.M.P.	1 471,68 \$

La directrice générale demande la permission à la mairesse de parler aux membres du conseil avant la prise de décision.

« Pour faire suite à la vérification auprès de notre contentieux, il m'a été suggéré de vous informer que la compagnie Fabri-Plex appartient à mon conjoint et que les soumissions ont été dirigées à la directrice générale adjointe afin d'éviter tout conflit d'intérêt ou perception de conflit. »

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la soumission du 07 mai 2020 de Fabri-Plex, plus bas soumissionnaire, pour l'acquisition de vitrines de protection pour les bureaux de l'hôtel de ville ainsi que pour la bibliothèque, au coût de 965,00 \$ pour l'ensemble des vitrines.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-111

8.4 Rémunération électorale – autorisation [n/d 107-160]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le versement de la rémunération des employés ayant travaillé à l'élection partielle 2020, selon les heures effectuées.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-112 8.5 Réouverture de l'hôtel de ville au public - mesures de rétablissement [n/d 303-110]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la réouverture de l'hôtel de ville pour le public lorsque les mesures de protection recommandées par la santé publique seront complétées, tout en favorisant le télétravail.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. Sécurité publique

20-113 9.1 Service incendie- achat bottes de combat [n/d 401-120]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'achat de bottes de combat pour le service incendie, au coût de 5 990,00 \$ plus taxes, chez Aréo-Feu. Le montant est prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-114 9.2 Génératrice - Devis [n/d 401-111]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le devis de la génératrice tel que déposé et autorise la directrice générale à procéder à l'appel d'offres par voie d'invitation, selon la Politique de gestion des contrats municipaux de Notre-Dame-de-la-Merci. Le devis a été vérifié par le directeur du service incendie.

Adopté unanimement par les conseillers

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics

20-115 10.1 Lignage de rues [n/d 401-111]

ATTENDU QUE La Municipalité a procédé, conjointement avec la municipalité d'Entrelacs, à un appel d'offres concernant le dossier Lignage de rues;

ATTENDU QUE La municipalité d'Entrelacs a procédé à l'ouverture des soumissions le 15 avril 2020;

ATTENDU QUE Pour la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, les prix obtenus, taxes incluses, sont:

- | | |
|--|--------------|
| • Marquage et traçage du Québec | 11 064,90 \$ |
| • Lignes Maska | 13 008,73 \$ |
| • 9333-6907 QC Inc. (Marquage Lignax) | 15 531,40 \$ |
| • 9139-4593 Québec Inc. (Lignage M.D.) | 10 475,04 \$ |

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci octroie le contrat concernant le lignage de rues à 9139-4593 Québec Inc. (Lignage M.D.), au coût de 10 475,04 \$ taxes incluses, selon les directives émises par le directeur des travaux publics et inscrites dans l'appel d'offres. Montant prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-116

10.2 Travaux de chemin- chemin Dufresne [n/d 401-111]

ATTENDU QUE La municipalité a procédé à un appel d'offres concernant des travaux à effectuer sur le chemin Dufresne;

ATTENDU QUE La municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions à huis clos, le 23 avril 2020 avec 2 témoins;

ATTENDU QUE Les montants des soumissions, taxes incluses, sont :

- | | |
|--------------------------------|----------------|
| • Excavation Marcel Clark inc. | 643 612.23\$ |
| • 9012 8067 Qc inc. | 835 433.73\$ |
| • Jobert | 900 087.54\$ |
| • Inter Chantiers | 935 541.70\$ |
| • Sintra | 995 395.78\$ |
| • 9129-6558 QC inc. | 1 245 887.42\$ |

ATTENDU QUE La directrice générale a déposé un rapport mentionnant que toutes les soumissions sont conformes,

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci octroie le contrat à Excavation Marcel Clark Inc., au coût de 643 612,23 \$ taxes incluses.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-117

10.3 Permission de creusage – chemin du Lac du Marcheur [n/d 602-120]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte les travaux concernant une canalisation électrique sous le chemin du Lac du Marcheur et que soient et sont autorisées la mairesse, madame Isabelle Parent et la directrice générale, madame Chantal Soucy, à signer pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente avec la propriétaire.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions des travaux publics

11. Environnement et Hygiène du milieu

20-118 11.1 Politique en environnement – adoption [n/d 709-000]

Présentation de la Politique en environnement par la conseillère responsable, Madame Chantale Perreault.

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte la Politique en environnement déposée par le Comité en environnement.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs

20-119 12.1 Loisirs et activités [n/d 802-100]

ATTENDU QUE Le gouvernement du Québec a demandé l'annulation de tous les événements culturels et sportifs jusqu'au 31 août;

ATTENDU QU' En raison des mesures préventives mises en place pour éviter la propagation de la Covid-19, la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci doit se conformer aux directives pour la sécurité de tous,

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal procède à l'annulation, le report ou la modification de toutes ses activités et de tous ses événements prévus durant la période estivale.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-120 12.2 Nouveaux horizons – devis [n/d 401-111]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le devis concernant l'acquisition de mobilier d'exercice et d'une balançoire grand-parent - enfant et autorise la directrice générale à procéder à l'appel d'offres par voie d'invitation, selon la Politique de gestion des contrat municipaux de Notre-Dame-de-la-Merci.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. Aménagement, urbanisme

20-121

13.1 Règlement numéro R-181 relatif au contrôle des espèces exotiques envahissantes au lac Ouareau [n/d R-181]

CONSIDÉRANT L'Entente intervenue avec la municipalité de Saint-Donat le 14 mai 2012, relativement à l'application du Règlement numéro 181 concernant le contrôle des espèces exotiques envahissantes au lac Ouareau,

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci mandate la municipalité de Saint Donat pour l'application complète du Règlement numéro 181, incluant l'émission de constats d'infractions;
- Que le conseil municipal de Notre Dame-de-la-Merci mandate les patrouilleurs dûment nommés par résolution d'embauche par le conseil municipal de Saint-Donat.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-122

13.2 Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-02 : 2510, chemin des Lacs [n/d 6022-67-9185]

ATTENDU QUE La propriétaire, madame Josée Juteau et son conjoint, monsieur Raymond Ducasse, ont déposé une demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 2510 chemin des lacs;

ATTENDU QUE La nature et les effets de la dérogation mineure sont d'autoriser la reconstruction du bâtiment principal sur les fondations existantes au même emplacement, avec un empiètement de 4,5 mètres dans la bande de protection riveraine et un agrandissement de la projection au sol de 23,66 mètres carrés;

ATTENDU QU' À l'endroit de l'agrandissement projeté sur pilotis de 2,44 m x 3,35m (sup. 8,17 mc), il y avait une galerie de la même superficie;

ATTENDU QUE La résidence principale a été incendiée le ou vers le 23 décembre 2018 et que la propriétaire souhaite reconstruire sur les fondations existantes;

- ATTENDU QUE** Le 8 décembre 2000, M. Ducasse a déposé une demande de permis pour la construction de la résidence;
- ATTENDU QUE** Le permis n'a pas été émis par la municipalité car le plan d'implantation exigé n'a pas été déposé avec la demande de permis de construction et ce, malgré un avis transmis par l'inspecteur en bâtiment le 1^{er} juin 2001 par la poste régulière;
- ATTENDU QU'** Aucun recours en démolition ou cessation d'usage n'a été entrepris par la Municipalité depuis 2001 et qu'il s'est écoulé 19 ans depuis;
- ATTENDU** La réception par le conseil municipal de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme suivant sa réunion du 21 avril 2020 par sa résolution numéro 20-009;
- ATTENDU QUE** L'avis public a été affiché le 22 avril 2020;
- ATTENDU QUE** La mairesse a demandé si des commentaires avaient été déposés, comme indiqué dans l'avis public,

Pour ces motifs,

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu

- Que le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure aux conditions suivantes :
- Rencontre avec les propriétaires avant le début des travaux et remise d'une lettre d'intention;
- Dépôt par le propriétaire d'un échéancier des travaux et des dates d'inspection cédulées;
- Effectuer des inspections surprises;
- La reconstruction devra être terminée au plus tard le 19 décembre 2020;
- Le propriétaire devra planter des végétaux indigènes afin de créer une lisière boisée dense d'au moins cinq (5) mètres le long du cours d'eau.

Adoptée unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion touristique et développement

20-123

14.1 Chapiteau [n/d 401-111]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci octroie le contrat à Grandchamp chapiteaux pour l'acquisition d'un chapiteau 40' x 60', au coût de 34 675.00 \$ taxes exclues (structure usagée et toile neuve) selon les critères du devis.

Adopté unanimement par les conseillers.

20-124

14.2 Subventions aux organismes [n/d 207-130]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci octroie une subvention aux organismes selon le tableau déposé et selon les montants réservés au budget. Les organismes sont invités à déposer, au préalable, leur rapport financier de la dernière saison.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture

Période de questions sur les arts et la culture

Période de questions d'ordre générale

20-125

16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : 20-104, 20-108, 20-110, 20-111, 20-113, 20-115, 20-116, 20-117, 20-121, 20-123, 20-124.

Chantal Soucy, Directrice générale

0 personnes

Fin de la session 10h25

Isabelle Parent, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale